

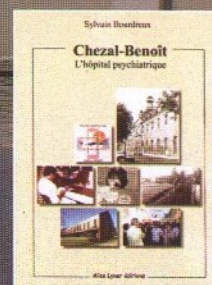
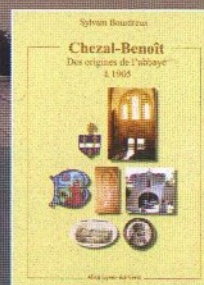


# LE BULLETIN DE CHEZAL-BENOÎT



“ BIEN VIVRE ENSEMBLE À CHEZAL-BENOÎT ”

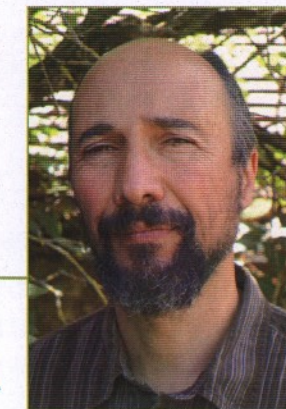
Décembre 2023 - N° 23



## SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	page 03
Travaux - Acquisitions .....	pages 04 - 05
Déploiement de la fibre .....	pages 06 - 07
Pages ouvertes à l'école .....	pages 08 - 09
Une équipe pour Chezal-Benoît Information financière - État civil .....	page 10
Nos artisans, services et marché .....	page 11
Nos entrepreneurs - L'Atelier des Artistes .....	page 12
La Tour des Secrets .....	page 13
Deux livres pour raconter Chezal-Benoît .....	pages 14 - 15
Nos commerces .....	page 15
Action sociale - Micro-crèche .....	page 16
Kangouroule - Assistante maternelle - Repas des Aînés .....	page 17
Commémoration du 11 novembre .....	page 18
Pages ouvertes aux Associations .....	pages 19 - 20
Comité des Fêtes .....	page 21
Louis Touzet .....	pages 22 - 23
Signal d'alerte - Zone ENR .....	page 24

## LE MOT DU MAIRE



Bien vivre ensemble à Chezal-Benoît, c'est maintenir le lien social.

Même si nous pouvons nous réjouir de la fin du déploiement de la fibre dans notre village qui nous permettra de mieux accéder à nos réseaux sociaux favoris, je n'oublie pas que le vrai lien social se fait avec de vraies personnes, et notre tissu associatif remplit remarquablement ce rôle.

De nombreux événements, comme la brocante, le marché de Noël, les randonnées, les représentations de théâtre, les conférences et bien d'autres événements réguliers ou exceptionnels sont autant d'occasions de partager des moments de convivialité.

Bien vivre ensemble à Chezal-Benoît c'est aussi maintenir les services de proximité...

Suite à la fermeture de l'épicerie, nous avons favorisé le développement des commerçants itinérants. Mais pour autant nous ne nous résignons pas à une fermeture définitive de ce commerce.

Le projet d'installation d'une micro-crèche sur Chezal-Benoît se voit confirmé par l'obtention d'une importante subvention de la CAF.

La borne de télémédecine, avec la présence d'une infirmière libérale, fournit un service particulièrement apprécié par les utilisateurs et les médecins contactés.

Malgré les difficultés conjoncturelles, les complexités administratives ou les lenteurs juridiques, nous continuerons plus que jamais à consacrer tous nos efforts pour que « bien vivre ensemble » ne soient pas de vains mots.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

*Roger Lebrero*

### Infos pratiques de la mairie

#### Heures d'ouverture :

lundi - mercredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

mardi - jeudi : 8 h 30 - 12 h

vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h

**Adresse :** Grande Rue - 18160 Chezal-Benoît

**Téléphone :** 02 48 61 11 15

**Courriel :** mairie.chezalbenoit@orange.fr

## TRAVAUX - ACQUISITIONS

### Éclairage public

Les 52 derniers lampadaires avec passage aux Led annoncés lors de notre dernier bulletin municipal sont en cours de réalisation.

Ces travaux ont concerné la rue de l'Érable, le chemin du Vignot, la place de la Métairie, le chemin du National, la route de Dampierre, la Grande rue, la rue du Vivier, la rue du Champ de l'Œuvre, la rue du Petit Pré et la rue de la Fosse à Caillon. Pour mémoire, quelques lampadaires isolés dans la campagne ne seront pas concernés.

Le passage aux Led génère d'importantes économies financières mais aussi le maintien d'un éclairage public réduit de 80 % dans les rues plongées actuellement dans le noir, généralement entre 23 heures et 6 heures.

### Rénovation, entretien des bâtiments communaux

- ✓ Passage aux Led sur un certain nombre de points lumineux : ateliers communaux et salle des fêtes.
- ✓ Reprise d'un certain nombre d'infiltrations d'eau sur les toitures du groupe scolaire, un logement locatif et le restaurant Mirabelle.

### Poursuite de l'étude patrimoniale

Suite à la fin de campagne des mesures de pression, les rapports des phases 2 et 3 nous ont été remis intégrant la modélisation hydraulique du réseau. Il en résulte que la capacité de production et de pompage permet d'assouvir aisément les besoins de la commune. Par ailleurs, il apparaît que la chloration est bien répartie sur le réseau. Le chlore assure la désinfection de notre eau potable.

Cette campagne de mesure a également permis de s'assurer du bon fonctionnement des onze poteaux à incendie du territoire communal. Le prestataire de l'étude patrimoniale INFRALIM doit nous présenter ses rapports avec tous les partenaires. Pour mémoire, ces résultats de l'étude patrimoniale doivent, à terme, nous apporter de la visibilité sur les enjeux d'avenir de nos équipements de dessertes d'eau potable et des travaux à prioriser sur notre réseau.

Pour satisfaire la reprise de la source desservant ce réseau, sollicitée par l'hôpital George-Sand, mais aussi pour préparer l'échéance nationale de 2026 où la compétence " Eau potable " ne devra plus être communale, nous avons convié à une réunion Madame Nathalie Prouhèze, Sous-Préfète, des représentants des services de l'État dont l'ARS, de l'hôpital George-Sand et du Syndicat Mixte d'Eau de Lignières.

### Végétalisation du cimetière

Lundi 4 décembre, l'entreprise PEV a réalisé l'engazonnement du cimetière par hydromulchine.

Pour assurer une bonne prise du mélange projeté sur les espaces à réensemencer, le cimetière a été fermé sept jours. En quelques mois, le revêtement grisâtre laissera place à un gazon dense et régulier.

Pour rappel : les allées du cimetière doivent être totalement dégagées pour permettre leur entretien. Aucune plante, aucun pot de fleur ni aucune décoration ne seront acceptés sur les parties communales.

### Réfection du parking et de la périphérie de l'agence postale

- ✓ Remplacement de la haie et remise en état du parking réservé au service.

### Travaux de voirie

Comme il y a deux ans, une opération de réparation des " nids de poule " et des parties les plus dégradées de nos routes communales a été effectuée par nos employés territoriaux au cours du mois de juillet.

Ainsi, quinze tonnes d'enrobé à froid ont été utilisées. Des tests de compactage ont été réalisés sur les routes départementales suite à des interventions sur des fuites sur le réseau d'eau potable pour s'assurer de la stabilité de la chaussée.



### Sécurisation du porche

- ✓ Achat et pose par les agents territoriaux de deux anciennes bornes de chasse roues en pierre pour inciter à davantage de vigilance les conducteurs qui l'empruntent.

Il s'agit d'éviter de nouvelles dégradations du porche.

Ces bornes ont été acquises par la Municipalité avec le concours de l'Association du Patrimoine Casalais. Ce contexte a permis de réduire le coût global de cette opération.

- ✓ À venir la mise en place d'une signalétique verticale actualisée conforme à la réglementation routière et aux préconisations d'un technicien du département.

### Toiture de la maison 21, place du 8 Mai

L'entreprise Mauret a procédé aux travaux programmés de réfection complète de la toiture de la maison d'habitation et de la dépendance attenante. Ces travaux se sont déroulés fin octobre, début novembre.

Le coût de cette réalisation est de 22 194,21 € H.T., subventionné à 40 % par la DETR (soit 8 878 €).

Les prochains travaux de rénovation concerneront le changement des menuiseries extérieures et la réfection du portail. Lorsque tous les travaux de rénovation auront été réalisés, cette habitation pourrait être destinée à la location. Il s'agit de tenter d'enrayer la dégradation du bâti du centre bourg.



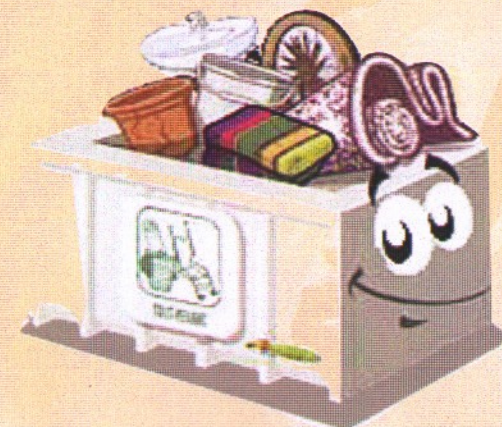
### Suppression de la benne tout-venant

La réduction puis, à terme, la disparition des sites d'enfouissement des déchets souhaitées par le Gouvernement, nous imposent des règlements de tri de plus en plus stricts. Actuellement, il n'est plus question d'enfouir des déchets qui ne puissent être valorisés.

Dans ce contexte, le Service des Déchets Ménagers d'Issoudun, avec lequel nous avons négocié la mise à disposition de bennes dans le dépôt de Dampierre, reconstruit systématiquement les caissons provenant de Chezal-Benoît. Jusque là, une certaine tolérance nous a permis de conserver ce service. Mais, aujourd'hui, ce mode de fonctionnement devient ingérable.

Pour respecter les contraintes qui nous sont imposées, mais également dans une volonté de limiter l'augmentation de la redevance des déchets ménagers, la plupart des déchets, jusqu'ici acceptée dans la benne tout-venant, doit être traitée différemment. En effet, le déchet le plus coûteux à traiter est le déchet ultime, celui qui ne peut être valorisé.

Dans un avenir proche, nous allons être confrontés à d'autres évolutions, comme le tri des déchets alimentaires et déchets verts de jardin qui devient obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2024.



Même si toutes ces évolutions vont dans le bon sens, il est regrettable de ne pas aussi traiter sérieusement le problème des déchets à la source. Une réglementation plus stricte pour une réduction des emballages, une interdiction à la vente de produits jetables ou non réparables seraient les bienvenues.

Pour le moment, il est toujours possible de déposer les déchets verts et les gravats au dépôt communal de Dampierre, les lundis et samedis de 9 heures 45 à 11 heures 45 et, dès le retour des beaux jours, les mercredis de 9 heures 45 à 11 heures 45.

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Dans notre dernier bulletin municipal, les différentes étapes des travaux à venir pour le déploiement de la fibre étaient listées. Il était également fait état de ses avantages en termes de rapidité pour la transmission de données numériques.

Aujourd'hui, nous pouvons vous annoncer **la fin de l'installation du réseau collectif pour le déploiement de la fibre**. Cela correspond à la phase 2. Il a été réalisé par l'entreprise Axione, sous-traitante de l'entreprise Berry Fibre Optique. Dans un esprit de collaboration, il a été nécessaire de maintenir, au niveau municipal, une certaine vigilance dans l'installation de quelques poteaux pour éviter des dégradations des divers réseaux d'électricité, eau potable, assainissement ou gêne liée à ce nouvel environnement pour certains administrés.



Dans le respect du cahier des charges, ces travaux ont été réceptionnés les 7 et 8 décembre 2023 par des responsables de Berry Fibre Optique. Parallèlement, la Municipalité a dû s'assurer qu'il ne résulte pas de ces travaux d'éventuelles dégradations des routes, accotements ou autres problèmes.

Le contrat passé entre le département du Cher et Berry Numérique, via une délégation de service public à Berry Fibre Optique, a déterminé ses compétences d'installation et de maintenance d'un réseau très haut débit fibre pour une durée de trente ans. Pour le réseau, Berry Numérique sera notre seul interlocuteur.

Quant au réseau cuivre qui dessert actuellement nos lignes téléphoniques, il sera progressivement démantelé. Au terme des cinq ans à venir, il n'aura plus cours dans le département du Cher. Il est donc important d'envisager de se raccorder à la fibre.



**Dans le cadre du déploiement de la fibre**, le secrétariat de Mairie a mené à bien **la mission d'adressage** exigée et indispensable. Il s'agit d'une réalisation importante pour le bon fonctionnement de nombreux services, pas seulement de la fibre.

L'adressage complet d'une commune implique la dénomination de l'ensemble des voies communales et la numérotation de tous les locaux situés sur ces voies.

Après inventaire de l'existant, il s'agit de remédier à d'éventuelles dénominations de voies manquantes ou insuffisamment renseignées, d'adresses manquantes, de trous ou incohérences dans la numérotation existante, etc.

Trois options étaient possibles pour remplir cette mission d'adressage :

- ✓ le recours à l'outil " Guichet d'adresses " proposé par La Poste et l'IGN ;
- ✓ le recours à un prestataire privé : bureau d'étude, prestataire spécialisé ;
- ✓ une réalisation interne au niveau municipal.

Les deux premières options ouvrant à facturation et réalisées dans des délais qui ne peuvent pas toujours être maîtrisés, le choix s'est porté sur une réalisation en interne. Une des secrétaires de Mairie s'est essentiellement emparée de cette mission.

**Concernant la numérotation**, après qu'un arrêté municipal ait été promulgué pour encadrer ces nouvelles dispositions, **lorsqu'il y a eu modification ou création d'une adresse** (70 administrés concernés), un premier courrier nominatif leur a été adressé. Par la suite, un deuxième leur parviendra pour retirer leurs plaques de numérotation.

**S'il n'y a pas de courrier en lien de la Mairie, pas de changement.**

Du fait du réseau installé, **pour 95 %** des habitations de notre commune qui sont reliées sur une seule et même armoire située derrière la Mairie, l'accessibilité à la fibre leur sera **possible d'emblée courant 2024**.

**Pour les 5 % restants** qui concernent certains hameaux ou lieux-dits éloignés du centre-bourg :

✓ **soit le réseau a déjà été installé** avec celui de la commune de Segry (La Croisette, le Plaix, Les Girons)

ou il est en cours d'installation avec celui de Mareuil-sur-Arnon (rue Michel Guyard nouvellement dénommée).

✓ **soit le réseau sera déployé ultérieurement**

sur simple demande du particulier à Berry Fibre Optique (La Bruyère, Le Fenouillet, Les Saussaies, Malvêve).

Dans ce cas, la demande sera possible dès lors que se sera tenue **une réunion publique d'information programmée lundi 5 février 2024, à 18 heures 30, à la Salle des Fêtes.**



Cette demande consistera à amener le réseau fibre à proximité immédiate de votre habitation, en domaine public.

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, contactez le **02 45 45 00 30** pour demander la réalisation des travaux nécessaires. Ils sont à la charge de Berry Fibre Optique pour la partie située en domaine public, dans la limite de 150 mètres au maximum. Le délai de réalisation de ces travaux est généralement de six mois maximum à compter de la date de demande.

**Pour tester votre éligibilité à la fibre**, il faut vous rendre sur le site internet [www.berryfibreoptique.fr](http://www.berryfibreoptique.fr) et saisir votre adresse.

✓ **Pastille rouge** : le raccordement n'est pas effectif.

✓ **Pastille jaune** : délai légal de trois mois avant l'ouverture commerciale.

✓ **Pastille verte** : éligible à la fibre.

✓ **Pastille noire** : aucune concordance avec l'éligibilité.

✓ **Pastille mauve** : raccordement à la demande.

**Pour disposer de la fibre, une fois l'éligibilité actée** sur le réseau et la petite pastille passée au vert l'attestant, il reste à :

✓ **choisir un fournisseur d'accès internet** pour souscrire un abonnement. Le choix pourra se porter, soit sur l'un des quatre prestataires traditionnels : Bouygues, Free, Orange et SFR, soit sur six autres : Cariolis, K-net, Nordnet, Ozon, Videofutur, Waccess group.

✓ **raccorder avec un câble fibre depuis l'extérieur jusqu'à l'intérieur de votre domicile** : cette opération pourra être effectuée :

- soit par un technicien du fournisseur d'accès internet choisi ;

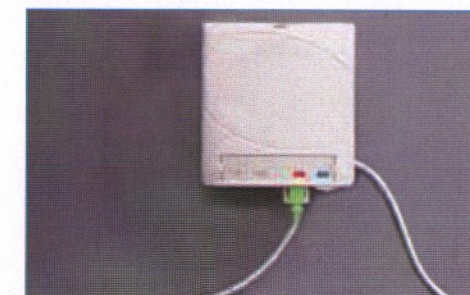
- soit par un technicien de Berry Fibre Optique lors de ce qui est qualifié de " raccordement anticipé ".

Ce dernier satisfait un label de qualité des travaux réalisés (déchets évacués, bonne accroche du câble, etc).

Quel que soit votre choix, il est nécessaire d'être présent lors du rendez-vous fixé avec le technicien mandaté.

En règle générale, il installera le câble fibre en utilisant le même cheminement que celui du cuivre.

Il posera à son extrémité **un petit boîtier blanc appelé TPO**, fixé dans la maison, fonction des contraintes du bâti, à un endroit que vous aurez judicieusement choisi.



Quel que soit votre choix, le technicien de l'opérateur choisi assurera le branchement dans l'armoire de référence fibre optique.

**Informations diverses :**

✓ Lors des constitutions de dossiers de permis de construire pour de nouvelles habitations, pensez à solliciter une adduction réseau Telecom.

✓ Un propriétaire ne peut pas refuser l'installation de la fibre optique à son locataire.

Pour davantage de précisions sur la fibre, effectuer une demande de raccordement si vous n'êtes pas inclus dans le réseau de déploiement actuellement programmé ou pour toute autre question, n'oubliez pas :

**Réunion publique lundi 5 février 2024 à 18 heures 30 à la Salle des Fêtes**

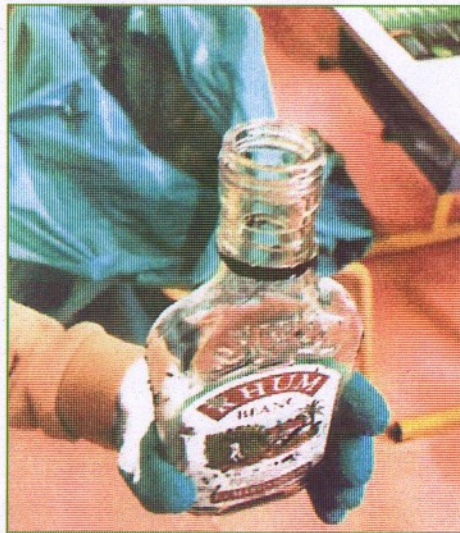
## PAGES OUVERTES DE L'ÉCOLE

### Nettoyons la nature

Vendredi 22 septembre, nous, la classe des CE1-CE2 de Chezal-Benoît, avons participé à l'opération « Nettoyons la Nature ». Vers 14h, équipés de gants épais, de chasubles et de sacs poubelles, nous avons ramassé les déchets autour du stade puis nous sommes passés devant la Poste et enfin nous sommes revenus par la rue des écoles.

Nous avons fait 5 groupes avec dans chaque groupe 1 adulte et des élèves. Nous avons trouvé des déchets très variés et qu'on ne pensait pas trouver :

- des canettes
- des capsules
- des chaussettes
- des briquets
- une bouteille en verre
- une ampoule de phare de voiture
- des gobelets en plastique
- des morceaux de verre
- beaucoup, beaucoup, beaucoup de mégots
- des mouchoirs en papier
- de la ferraille
- des morceaux de carton
- des emballages de gâteaux
- un clou
- une barrette
- et même une médaille avec le prénom d'un chien ! Que des déchets quand même !



Quand nous sommes retournés en classe, nous avons listé puis trié tous ces déchets. Certains déchets allaient dans les sacs jaunes ou bleus, d'autres dans les sacs noirs et les verres seront apportés dans la benne à verre.

Petit message aux habitants : S'il vous plaît, ne jetez pas vos déchets n'importe où ! Il faut les mettre dans les BONNES poubelles c'est-à-dire qu'il faut les trier !!!

Deuxième message pour les classes : S'il vous plaît, faites le tri dans votre école. Les mouchoirs dans la poubelle noire. Les papiers, les emballages dans la poubelle jaune. Et demandez un composteur pour les déchets de légumes et fruits de la cantine.

Et pourquoi pas, comme nous, participer à l'opération Nettoyons la Nature ?

La classe des CE1-CE2 de Chezal-Benoît

## Biennale de la santé 2023 - Issoudun - 17 novembre 2023

Le vendredi 17 novembre 2023 la classe de CM1-CM2 de Chezal-Benoît s'est rendue à la Biennale de la santé au PEPSI à Issoudun. La classe divisée en deux groupes, a pu découvrir différents ateliers sur plusieurs thèmes :

Le premier atelier était organisé par le planning familial. Après une collation offerte aux élèves et accompagnatrices, il s'agissait pour les CM1-CM2 de mimer l'émotion tirée au sort. Le but est simple : le développement de l'empathie et de la compréhension d'autrui grâce à l'identification des émotions sur nos pairs.

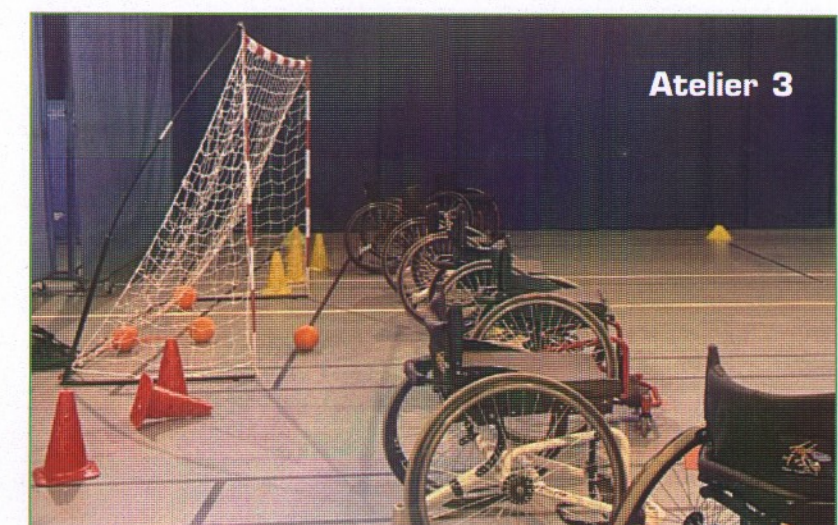
Le second atelier créé par la maison des adolescents et addictions France avait mis en place trois panneaux : une chose qui me rend heureux(se) ; une chose qui me rend fier(e) ; une chose que je sais faire. Les élèves devaient choisir une catégorie et écrire sur un post-it une de leur fierté, un savoir-faire ou quelqu'un ou quelque chose qui leur procure de la joie puis le placer sur le panneau correspondant. L'intérêt était double : s'estimer à sa juste valeur et ne jamais oublier que chacun est unique.

Le troisième atelier organisé par l'ACI Handballhandisport a été le coup de cœur des élèves : en fauteuil roulant, les élèves devaient jouer au handball et essayer différents jeux autour de ce sport. Ils ont ainsi pu se mettre à la place de joueurs handicapés et en mesurer les difficultés.

Le quatrième atelier créé par la BGE Stand numérique consistait en un jeu de société questions/réponses autour de la sécurité sur internet et plus largement, la lutte contre le cyberharcèlement. Le but : être un citoyen numérique responsable.

Un autre atelier créé par la BGE concernait les différents cycles du sommeil. Les élèves avaient devant eux le train du sommeil qui montrait les différentes phases du sommeil : l'endormissement, le sommeil lent léger, sommeil lent profond et le sommeil paradoxal. Les élèves avaient des étiquettes à placer sur le train. L'enjeu était de comprendre que le sommeil est vital et qu'il peut être altéré par de multiples choses notamment les écrans.

Enfin, l'après-midi s'est clôturé par un atelier sur l'échelle du bruit, du plus agréable au plus dangereux et par un scrabble autour de mots sur l'adolescence.



## UNE ÉQUIPE POUR CHEZAL-BENOÎT



### Un nouveau visage à la Mairie

À son grand regret, Catia Gaignier n'a pas souhaité renouveler son contrat pour des raisons personnelles.

Suite à ce départ, **Rachel Laurent-Gonnet** a été retenue parmi les différentes candidatures qui se sont présentées. Elle a à cœur de vous accueillir à la Mairie aux côtés de Blandine et Hélène.

Avec une formation initiale dans le secrétariat, jusqu'alors elle a eu essentiellement un parcours professionnel dans le secteur privé. Elle a intégré l'équipe des employés municipaux mi-novembre et est actuellement formée au poste d'adjointe administrative par Blandine qui va prochainement faire valoir ses droits à la retraite.

Originaire de l'Isère, Rachel a fait le choix de venir s'installer, il y a quatre ans, dans le Berry qu'elle affectionne particulièrement pour la qualité de vie de son environnement. Nous lui souhaitons la bienvenue !

## INFORMATION FINANCIÈRE

### Mise en place de la M57

La M57 est une " nomenclature " budgétaire et comptable qui est destinée à être généralisée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Elle s'appliquera dorénavant à toutes les collectivités territoriales et leurs groupements. On la désigne également par l'appellation " Référentiel M57 ".

De manière générale, les instructions budgétaires et comptables permettent de standardiser la comptabilité publique. La M57 a été pensée comme une simplification administrative majeure et l'instruction la plus avancée en termes de qualité comptable. La M57 a aussi pour but d'unifier les multiples cadres légaux applicables aux collectivités.

Le 8 décembre 2023, le Conseil Municipal a adopté par anticipation cette nouvelle nomenclature, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Rappel : les subventions municipales sollicitées par des associations sont soumises à la tenue d'au moins une assemblée générale par an et à la communication d'un bilan comptable de ladite association.**

## ÉTAT CIVIL 2023



### Naissances

Bienvenue à

Lina Mercier (24 juin)

Romy Surgent (16 septembre)

### Décès



*Nos sincères condoléances  
aux familles de*

Eliane Grillon, née Chagnon (17 juillet)

Joël Degorre (21 juillet)

Alain Meyer (2 septembre)

Christiane Pyot, née Doyen (2 octobre)

Antoinette Tourangin, née André (18 octobre)

Bernard Jollet (29 novembre)

Claude " Bibi " Lapiere (11 décembre)

*Suite à des remarques, désormais ne seront inscrits dans cette rubrique que les actes mentionnés dans notre registre d'état civil, sauf cas particulier ou demande expresse.*

## ARTISANS, SERVICES ET MARCHÉS

### Nos COMMERCES

Boulangerie - Pâtisserie Joseph	10, Grande Rue	02 48 61 12 96
Pharmacie Vandervliet	11, Grande Rue	02 48 61 13 19
Effet Miroir (salon de coiffure)	16, Grande Rue	02 48 61 12 93
Le Mirabelle (bar - restaurant)	1, place du 8 Mai 1945	09 72 93 23 97
Laure et Benjamin Pommier (vente directe volailles / agneaux)	Le Plaix	06 67 43 02 18

### Nos ARTISANS

Guy Surel	Travaux publics	Domaine des Grandes Cosses	02 54 30 67 47
Fabrice Briquet	Peinture en bâtiment	3, rue de la Fosse à Caillon	02 48 61 13 88
Vincent Mitriot	Garage automobile Renault	Le Moulinet	02 48 61 13 27
Michaël Picot	Carrosserie	6, rue de Vireloge	06 81 83 15 16
Benoît Garot	Travaux de la vigne	36, rue de l'Érable	06 89 08 76 58
Arnaud Bidet	Débarras maison	4, rue de la Fosse à Caillon	06 05 34 76 36
DS Trans-Deborah Surel	Transports	Domaine des Grandes Cosses	06 30 36 63 83
Rafaël Clasquin	Ferraille et métaux	4, rue des Écoles	06 86 35 38 69
Florence Boyaval	Atelier des Artistes	10, chemin du National	06 49 48 61 18

### SERVICES

Borne de télé-médecine	Medadom	Mairie - Grande Rue	
Caroline Couraudon	Infirmière		06 88 26 91 50
La Poste	Banque, courrier	2, rue des Chênes	3631 / 3639
Charlotte Pain	Assistante maternelle	5, rue Fleurie	06 50 52 15 68

### LOISIRS

Écuries Cordalia	Centre équestre	Chemin des Reliques	06 34 32 40 26
Bibliothèque : Cécile Machado (de Bourges)		mercredi matin	

### MARCHÉ SUR LA PLACE DU 8 MAI 1945

Boucherie Fabrice Carrouée (de Lignières)	jeudi matin	06 69 91 89 63
Fromagerie Angélique Wozniak (de Montlouis)	jeudi matin	02 48 60 11 61
Miel Isabelle Pequot (1 fois tous les 15 jours)	jeudi matin	06 63 91 00 88
Fruits et légumes - Panier berrichon - Christelle Cateloin	jeudi matin	
Pizza : Jean-Lou Ronk (de Châteauneuf)	mardi soir	06 24 39 15 13
Tacot Bistrot - Camion à crêpes	jeudi soir	06 12 58 30 85
Épicerie du village	lundi matin	07 83 66 13 00 - 02 54 04 08 34
Poisson, fruits et légumes - Alain Béguin (d'Issoudun)	vendredi après-midi	06 89 29 08 00

### ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes : Vincent Nicolazo	06 32 41 24 17
OCCE : Sabrina Poubeau	02 48 61 12 57
Amicale des Sapeurs Pompiers : Julien Cendrier - Centre de Secours	06 78 02 35 15
Association des Agriculteurs et des Vignerons : Dominique Chasseigne	02 48 69 91 04
CATM - Section Chezal : René Chagnon	06 83 43 43 60
Cercle de Gym Volontaire : Laurence Moreau	02 48 61 11 02 - 06 99 58 01 88
Chorale : Laurette Roux	02 48 69 90 45
Moulin de Nouan - Environnement : Jacques Guyard	02 54 03 18 72
Team Cordailla : Cynthia Carcy	06 72 98 10 63
Association du Patrimoine Casalais : M. M <sup>me</sup> Djian	06 08 03 15 67 ou Sylvain Bourdreux
Les P'tites Mains Casalaises : Natacha Moreau	06 48 66 95 95
La Canne Casalaise - Stéphanie Desfosses	06 47 16 45 20

## NOS ENTREPRENEURS



# L'ATELIER DES ARTISTES

*L'art du Mixed Media*

Arrivée dans la région depuis fin décembre 2022, Florence Boyaval est une artiste et une guide créative en mixed-media. Elle pratique et enseigne les techniques mixtes principalement dans des arts journaux qu'elle confectionne de façon artisanale dans son atelier. Après quelques mois de travaux, l'atelier est enfin prêt pour vous accueillir des janvier 2024 pour laisser libre court à votre créativité et en totale liberté. Se défouler, s'amuser sans se soucier du regard des autres est une priorité pour Florence.



### LA BOUTIQUE

Chaque art journal est conçu pour être unique. Florence a toujours aimé ne pas avoir les mêmes choses que tout le monde, il était donc logique pour elle, de proposer que des arts journaux uniques pour que chaque personne qu'il l'aura en sa possession se sente aussi unique ! De la couverture à la reliure, tout est fait main.



### LES ATELIERS

Deux mercredis par mois pour pouvoir lâcher prise à l'atelier. Des week-end créatifs seront également proposés plusieurs fois par an. Florence propose également des ateliers en ligne via la plateforme Patreon. L'atelier des artistes est un espace inspirant et nourrissant pour tous les niveaux, que vous soyez débutant ou non.



### LA PRATIQUE

Ce qu'elle aime dans cette pratique, c'est de pouvoir être libre de faire ce qu'elle veut ! D'en mettre partout, de laisser aller sa créativité et son imaginaire, s'exprimer dans son art journal sans se poser une seule question. Que ce soit avec de la peinture, de l'aquarelle, du collage... L'important c'est de s'amuser !

Sa boutique en ligne : [lartdumixedmedia.com](http://lartdumixedmedia.com)



florence\_boyaval



L'atelier des artistes - 10 chemin du National - Chézal-Benoît  
Pour tous renseignements: 06 49 48 61 18 ou [contact@lartdumixedmedia.com](mailto:contact@lartdumixedmedia.com)

## La Tour des Secrets

Je vais vous dévoiler l'incroyable travail de **Sarah Lefort**, habitante de Chézal-Benoît.

Sarah est animée par la passion du jeu depuis son enfance. Pour assouvir celle-ci, elle est progressivement arrivée à un moment de sa vie où elle désirait et se sentait capable d'entreprendre. Sarah a alors tout mis en œuvre pour créer son entreprise à Issoudun.

Tout a commencé au début de l'année 2023, avec la création d'un parcours urbain, mêlant jeu de piste et Escape-Game, en partenariat avec l'office du tourisme d'Issoudun. Sous forme ludique, l'objectif est de faire découvrir le patrimoine culturel et historique de la ville à la tour blanche.

Afin d'étoffer son offre, elle recherche alors un local qu'elle trouve en face de la poste d'Issoudun. Elle s'emploie pour la création de deux salles immersives dans des environnements mystérieux :

« L'oriental saloon » à la déco Far-West « L'épave » qui vous mène à la découverte d'un vieux navire.



Pratiqué en groupe, le but du jeu est de coopérer pour quitter la pièce en résolvant une succession d'énigmes et ceci en moins d'une heure.

Seule depuis le début dans son entreprise, Sarah envisage de plus en plus s'adjoindre une ou un collègue. Recherche difficile car pour évoluer en confiance, celle-ci devra tout à la fois être très impliquée, être bricoleuse multi-tâches et partager sa passion pour le jeu.

Toujours est-il que Sarah a encore " plein d'idées derrière la tête " qui ne demandent qu'à se concrétiser...



N'hésitez pas à aller découvrir son univers au **15, place de La Poste à Issoudun.**

Allez passer un bon moment en famille, entre amis ou collègues en participant à cette expérience étonnante qu'est l'Escape-Game de la Tour des Secrets.

Contact : 06 59 74 24 91  
[www.latourdescrets.fr](http://www.latourdescrets.fr)

## DEUX LIVRES POUR RACONTER CHEZAL-BENOÎT

Par Sylvain Bourdreux

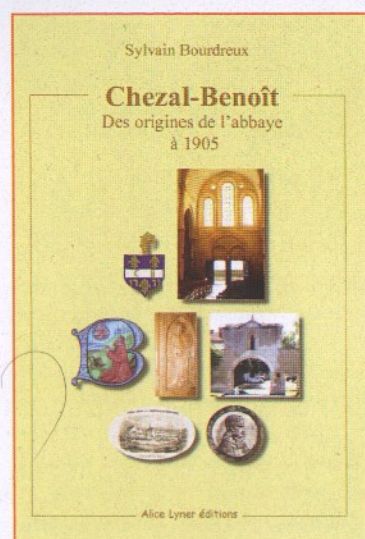
Deux livres sur l'histoire de l'emblématique établissement de Chezal-Benoît dont je suis l'auteur viennent d'être publiés. Ces livres étaient souhaités et attendus par certains des administrés de notre commune. Si le temps d'élaboration a pu apparaître long à certains, aujourd'hui ils se concrétisent enfin, après une dizaine d'années de travail. Le plaisir ne fut pas exempt de ces réalisations car leurs élaborations furent pour moi, en quelque sorte, un prolongement à mon activité professionnelle, mais aussi source de plaisir en assouvissant ma passion pour l'histoire et j'ai la prétention de croire qu'ils peuvent servir à ma commune pour que son histoire ne tombe pas trop dans l'oubli. Deux livres pour raconter l'histoire de l'emblématique établissement de Chezal-Benoît quel qu'il soit, abbaye, collège ou hôpital psychiatrique qui ont toujours été intimement liés à l'histoire de notre village et ont conditionné parfois plus largement l'économie de tout un territoire, situé au sud-ouest du département du Cher et débordant sur l'Indre.

Mais en fait, pourquoi deux livres ?

Deux livres parce qu'il s'agit d'une histoire riche, abondante, trop souvent méconnue. Un seul aurait été peut-être trop volumineux et les sujets abordés sont différents. Pour résumer, le premier concerne davantage l'histoire de l'abbaye Saint Pierre de Chezal-Benoît avec ses quelque 700 ans d'existence et le collège catholique qui lui succéda quelques décennies plus tard. Le deuxième livre concerne une histoire qui n'a jamais été écrite, qui est contemporaine et qui, de ce fait, continue de s'écrire impliquant et intéressant nombre de personnes appartenant au territoire évoqué plus avant.

Ces livres sont dotés d'une iconographie importante prise dans différentes archives publiques ou personnelles, ouvrages publiés et bon nombre de photos que j'ai eu l'occasion de prendre ou qui m'ont été données.

Je n'ai pas la prétention d'être historien. En revanche, je me suis efforcé de toujours vérifier mes sources d'information, en particulier en me rendant dans les archives : nationales, départementales, diocèse, municipales et celles de l'établissement du centre hospitalier George-Sand qui a accepté de mettre à ma disposition un certain nombre de documents. Je me suis également rendu au musée du Berry.



### Premier livre

Il concerne l'histoire de l'abbaye qui eut un retentissement national, souvent ignoré. Il s'agissait d'une abbaye d'hommes qui comptait au maximum un peu plus d'une centaine de moines dont la vocation outre le spirituel était davantage tournée vers la transmission de la culture. Créée en 1093, elle prospéra très vite et fut à l'origine d'une importante réforme monastique à la fin de XV -ème siècle assez singulière pour l'époque qui généra qu'elle devint chef de congrégation dont le territoire s'étendait sur un cinquième des abbayes bénédictines de France. Elle rayonna 150 ans et disposait d'une des plus grandes bibliothèques de France. Après avoir rejoint la congrégation de Saint Maur, l'abbaye, comme bon nombre d'autres, disparut à la Révolution Française.

Ce livre propose une visite de son patrimoine bâti actuel qui autorise l'évocation de son architecture plurielle et de son évolution à travers les âges.

Histoire non publiée, ce livre traite également de l'histoire d'un collège d'obédience catholique créé en 1833 par l'abbé Dubouche qui évolua vers une école apostolique dirigée par les missionnaires du Sacré Cœur d'Issoudun. Ces derniers s'en dessaisirent dans le contexte de promulgation de la loi de séparation des Eglises et de L'Etat.

La contribution de ce livre, outre de rassembler différentes informations parfois déjà publiées, est aussi de les préciser et de traiter d'autres sujets, par exemple ce qu'il advint des bâtiments entre la Révolution Française et la création du collège.

### Deuxième livre

Jamais traité, même si plusieurs personnes avaient envisagé de le faire, ce livre concerne l'histoire de l'hôpital psychiatrique casalais depuis sa genèse jusqu'à la période actuelle.

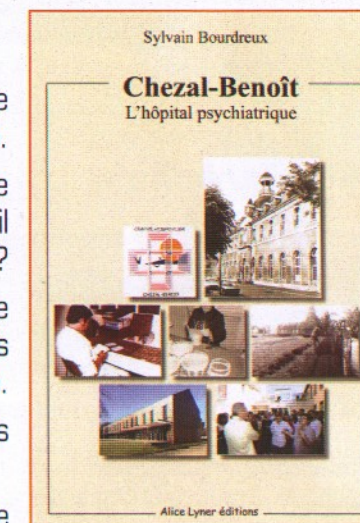
L'histoire est en marche et elle génère parfois des interrogations. Comment se fait-il que cet hôpital qui comptait presque sept-cents hospitalisés dans les années soixante-dix ait-il pu voir ramener son effectif à moins de deux-cents lits actuellement si on inclut l'EHPAD ?

Ce livre traduit donc aussi, à travers l'histoire de cet établissement, celle de la psychiatrie d'une façon plus générale, les évolutions des traitements, celle des personnels mais aussi la conception du soin et les politiques sanitaires et économiques mises en œuvre.

Ce livre évoque aussi le travail thérapeutique sous toutes ses formes et des moments marquants de l'établissement casalais : les kermesses et incendies.

Adjoints à ce livre, figurent également les précieux témoignages d'anciens employés de l'établissement, choisis volontairement dans différentes fonctions. Ils ont retraduit leur vécu car celui-ci est unique et irremplaçable. Ils sont venus illustrer les évolutions de l'établissement. Le grand âge de certains m'a souvent contraint à travailler dans l'urgence.

**Ces livres sont à la vente à la boulangerie Joseph, auprès de l'Association du Patrimoine Casalais et dans nombre de points de vente dans les villes de proximité.**



## NOS COMMERCES

### Des nouvelles de l'épicerie

Tous les efforts consentis par la commune n'auront pas suffi à maintenir l'activité de l'épicerie. En effet, le 7 novembre 2023, le Tribunal de Commerce de Bourges a procédé à la liquidation du " Panier Sympa " de Chezal-Benoît.

Il est bon de rappeler que, même si la Mairie est propriétaire des murs de l'épicerie, le locataire à qui appartient le bail commercial est libre de vendre ou céder son activité sans que la Mairie ne puisse s'y opposer.

Pour le moment, nous nous efforçons de récupérer les locaux au plus vite. Au vu de la complexité liée notamment aux procédures de liquidation, nous avons fait appel à un cabinet d'avocats pour nous accompagner dans cette démarche. Pour autant, nous ne nous résignons pas à la fin de toute activité dans ce local. Plusieurs pistes, quant à l'avenir de ce bâtiment, sont d'ores et déjà discutées au sein du Conseil Municipal.

### Commerces itinérants

Pour pallier à cette fermeture et compléter l'offre déjà existante, nous favorisons le développement du marché du jeudi matin avec, entre autres, une commerçante qui propose la vente de fruits et légumes.

Il est également possible de commander du poisson le vendredi après-midi sur la place du 8 Mai. Un camion épicerie ambulante proposera ses services chaque lundi à partir du 8 janvier 2024 avec possibilité de passer des commandes de pain et produits surgelés.



### Fermeture temporaire de la restauration au Mirabelle

Lundi 4 décembre, le service de la DDETSPP, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et la Protection des Populations ont fait une demande de fermeture administrative du restaurant Le Mirabelle.

L'aménagement de la cuisine ne répond plus aux exigences actuelles des règles sanitaires de la restauration. En effet, l'aménagement des locaux doit permettre de répondre à des principes précis et notamment respecter la notion de " marche avant ". Des travaux devront rapidement être engagés pour permettre une réouverture au plus vite du restaurant. Les autres services du Mirabelle ne sont pas concernés par cette fermeture.



## ACTION SOCIALE

### Micro-crèche

Dans le précédent bulletin municipal, le sujet de la création d'une micro-crèche avait déjà été abordé.

Ce projet avance... Il s'agirait d'une **micro-crèche privée** car le budget municipal ne nous autorise pas d'envisager seuls ce genre de création. Concernant la CCPI, après avoir posé la question, il ne s'agit pas d'une compétence intercommunale.

Nous avons pu bénéficier de la candidature de **Marion Souvielle**, propriétaire et directrice d'une micro-crèche à Issoudun : "**L'Oustalet**". Après plusieurs échanges et visites de sa micro-crèche, sa candidature nous est apparue très crédible.

#### ✓ Son projet :

- Accueil de douze enfants âgés de dix semaines à six ans par quatre professionnels de la petite enfance diplômés.
- Amplitude horaire envisagée s'étalant sur douze heures pour satisfaire éventuellement les besoins des employés de l'hôpital ou autres.
- Projet pédagogique axé sur l'autonomie et le bien-être des enfants et professionnels.
- Repas préparés sur place.
- Utilisation de couches lavables, nettoyage vapeur privilégié du matériel et des locaux.
- Création de la possibilité d'accueil périscolaire pour les enfants âgés de dix semaines à six ans.

L'implantation limitrophe de l'école publique autorisera une proximité facilitatrice pour enfants, parents, professionnels.



**Le projet implique la Municipalité dans la mise à disposition de locaux adaptés, aux normes sanitaires et de sécurité** qui sont attendues pour ce genre de structure.

Ces locaux, actuellement ceux de la garderie scolaire, imposent pour cela des travaux : ils doivent être modifiés pour recevoir un nouveau public bien plus jeune.

Une fois tous les travaux d'adaptation réalisés, les locaux seront loués à l'entreprise de Marion Souvielle. À l'ouverture de la micro-crèche, cette nouvelle qualification des locaux exigera également, pour la Municipalité, de trouver des solutions de relogement pour les utilisateurs actuels : la garderie scolaire et la chorale "Coup de Chœur Casalais".

**Marion Souvielle aura en charge, pour sa part, tout ce qui concerne le fonctionnement** de la future micro-crèche. Elle participe également à l'investissement nécessaire pour cette création, notamment pour l'achat de mobilier et du matériel nécessaire.

Après différents échanges avec des représentants de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et de la PMI (Protection Maternelle Infantile), un dossier de demande de subvention a été rempli dans l'urgence du fait de contraintes de calendrier. En date du 8 novembre, nous avons reçu **l'accord de financement des travaux par la CAF** (80 % de 166 628 € H.T.). Le reste sera financé par un prêt.

Compte-tenu du montant des sommes engagées, il nous a fallu missionner un architecte pour la maîtrise d'œuvre. Il aura en charge de lancer des appels d'offres afin de démarrer les travaux au plus tôt.

D'ores et déjà, Marion Souvielle **recrute trois ou quatre personnes diplômées** :

CAP Petite Enfance, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants.

De même, les parents intéressés pour inscrire leur(s) enfant(s) peuvent le faire dès à présent sur le site de Marion Souvielle : <https://microcrecheoustalet.fr/>



### Kangouroule

À l'initiative et sur proposition de la Commission Enfance, lors du Conseil Municipal du 8 novembre 2023, il a été voté la reconduction de la convention de partenariat avec cette **halte-garderie itinérante Kangouroule** pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2024 pour un montant de 5 865 € avant l'aide apportée par la CAF.

Les modalités d'accueil resteront inchangées par rapport au dernier trimestre 2023, soit **un mercredi tous les 15 jours de 9 heures à 17 heures** à la Salle Polyvalente, pour les enfants de trois mois à six ans.

#### ✓ Calendrier :

3 - 17 - 31 janvier / 14 - 28 février / 13 - 27 mars / 10 - 24 avril / 15 - 29 mai / 12 - 26 juin / 10 - 24 juillet

Ces derniers mois, suite au changement de jour d'intervention, la capacité d'accueil de douze places a bénéficié d'une certaine stabilité dans son effectif porté en moyenne entre six et sept enfants.

La proposition de ce service rendu à la population ne couvre pas tous les besoins liés à l'accueil de la petite enfance dans la mesure où cette offre est très ponctuelle et limitée dans le temps. Certains parents ont pu nous faire part de leur souhait qu'il y ait la possibilité de modalités d'accueil plus permanentes de leur enfant.

Sur un vaste territoire relativement dépourvu de structures d'accueil collectives de la petite enfance, le Conseil Municipal de Chezal-Benoît a opté pour la prolongation de Kangouroule afin de maintenir, même à minima, une offre d'accueil dans l'attente de la réalisation de projets vivement souhaités mais beaucoup plus lourds et difficiles à mettre en œuvre, tant au plan organisationnel que financier.



### Une nouvelle Assistante Maternelle

**Charlotte Pain** nous a informés de son installation en qualité d'assistante maternelle au 5, rue Fleurie. Elle a obtenu de la PMI un agrément pour accueillir jusqu'à quatre enfants.

**Contact** : 06 50 52 15 68.

### Repas des Aînés



Dimanche 15 octobre, le C.C.A.S., le Comité des Fêtes et la Municipalité de Chezal-Benoît ont, une nouvelle fois, collaboré à l'organisation **du repas des Aînés**, âgés de plus de 72 ans.

Cinquante-quatre personnes ont participé à ce repas qui a eu lieu à la Salle des Fêtes. Quatre colis ont été distribués à l'EHPAD Écho d'Antan.

Après que Roger Lebrero, Maire de la commune, ait prononcé quelques mots de bienvenue, les convives ont pu apprécié le repas préparé par **Cyril Zucchi**, propriétaire du restaurant **Le Mirabelle**, associé dans la circonstance à **Frédéric Joseph**, boulanger - pâtissier de notre commune pour la préparation du dessert.

L'animation musicale, emmenée par le **duo Sundy**, fut fort appréciée et prolongea ce moment partagé de festivité jusque dans le milieu de l'après-midi. Satisfecit général, sans fausses notes semble-t-il, pour l'interprétation de la partition 2023 !



Les élèves des écoles, accompagnés de leurs enseignantes et de leurs parents, les Anciens Combattants, les pompiers, le Conseil Municipal s'étaient donné rendez-vous à la Mairie pour former le cortège et rejoindre, derrière les porte-drapeaux, le Monument aux Morts où les attendaient la chorale Coup de Chœur Casalais et un public de plus en plus nombreux, d'année en année, pour la commémoration du **105<sup>ème</sup> anniversaire** du 11 novembre 1918.

Pour satisfaire le protocole, cette cérémonie était dirigée par le **capitaine Franck Josserand**, chef du Centre de Secours de Chezal-Benoît.

Après que les élèves aient, à tour de rôle, brillamment lu un texte officiel et pris le micro tendu par **René Chagnon**, président des Anciens Combattants, Monsieur Le Maire, **Roger Lebrero**, prononçait un discours où il exprimait, entre autres, la satisfaction de pouvoir rassembler dans la circonstance autant d'acteurs de notre vie locale.

Le devoir de mémoire accompli, tous se rendaient à la Salle des Fêtes pour partager un pot de l'amitié offert par la Municipalité.



Cette commémoration du 11 novembre est l'occasion d'évoquer le **souvenir d'un Casalais**, l'un des 28 soldats morts pour la France lors de la guerre 1914 - 1918 dont les noms figurent sur notre Monument aux Morts.

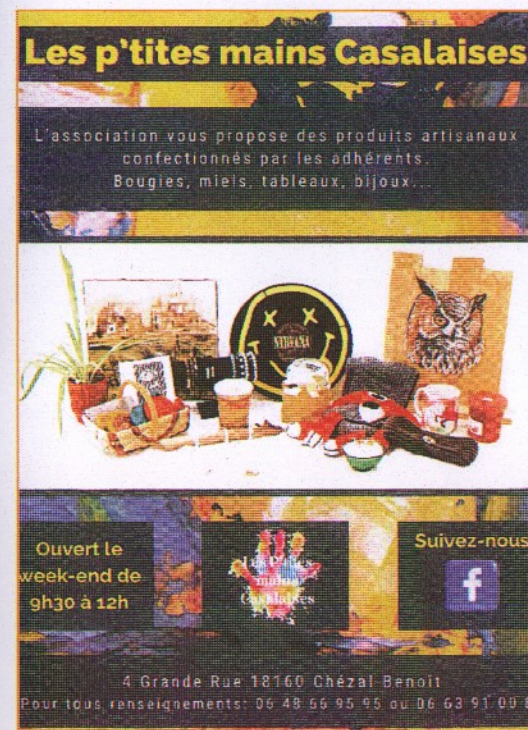
Alors qu'il s'était rendu à notre cimetière communal, un visiteur a eu le bon sens de récupérer une plaque émaillée qui était à terre, visiblement désolidarisée de la sépulture à laquelle elle était fixée. En même temps qu'il nous précisa ce contexte, il nous déposa cette plaque en Mairie afin d'éviter toute autre dégradation ou vol de ladite plaque.

Après un travail de recherche effectué par le secrétariat de notre Mairie, il s'est avéré que la sépulture en question était hors cadre en regard des droits de concession.

Bien informés par ce qui est inscrit sur cette plaque émaillée qui est dans un état de conservation presque parfait, cette sépulture appelle **au respect de tous** pour celui qui y est inhumé.

Nos employés territoriaux ont refixé correctement ladite plaque sur la sépulture de **Émile Farcinade**.

### Les P'tites Mains Casalaises



L'association « Les p'tites mains casalaises » forte de sa quinzaine d'adhérents actifs ou passifs s'est vu proposer cette année 2023 l'ouverture de sa boutique les week-ends et le jour de la brocante organisée par le comité des fêtes. Toujours en recherche de nouveautés, les membres proposent régulièrement de nouveaux objets faits main à la vente, de la vannerie au pot de miel, du tricot aux bijoux, des bougies parfumées aux savonnettes, etc.

En juin, grand succès avec son loto et ses cent trente participants. De ce fait, l'association a décidé de faire un don de quatre vingts euros au CCAS pour participer au financement du repas des Aînés. Participation également pour cette dernière manifestation à la décoration des tables. Le 10 septembre, l'association est présente et tient un stand à la fête du cheval organisée aux écuries Cordailla.

Le 28 octobre, ce sont 54 équipes qui se retrouvent pour un concours de belote.

Le 3 décembre ce fut la deuxième édition du marché de Noël à la salle des fêtes de Chezal-Benoît. L'association sera également présente au marché de Noël de Segry.

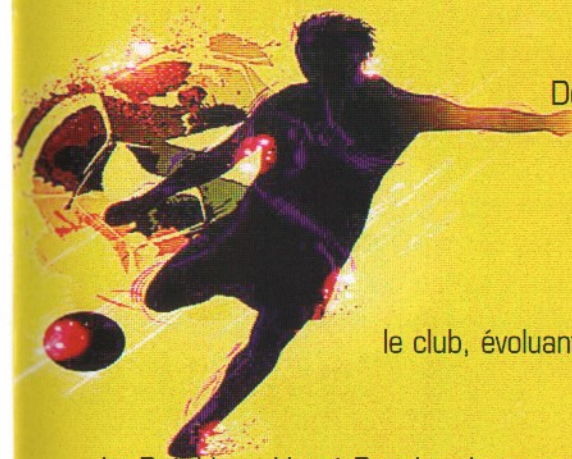
Pour bien commencer l'année 2024, l'association « Les P'tites Mains Casalaises » accueillera le 28 janvier à 16 H, à la salle des fêtes, la troupe de théâtre « Rire en scène » originaire de Saint-Florent-sur-Cher. Cette troupe, qui joue au chapeau, interprètera une pièce de Vivien Lheraux intitulée « À quelle heure on ment ».

Le 23 mars 2024, vous sera proposé, à la salle des fêtes une bourse aux vêtements.

L'association espère pouvoir renouveler un loto et un concours de belote. Elle remercie toutes les personnes qui ont participé à ses différentes manifestations. Remerciements également à la municipalité, au comité des fêtes pour le prêt de matériel et à tous les bénévoles.

Sa présidente Natacha Moreau

### Jeunesse Sportive de Pruniers



Depuis le mois d'août, le club de football de Pruniers, " La Jeunesse Sportive " utilise nos installations sportives, vestiaire et stade, en raison de la construction d'un nouvel ensemble sportif à Pruniers.

Grâce à un accord entre les communes de Chezal-Benoît et Pruniers, ainsi que la Communauté de Communes d'Issoudun, gestionnaire du groupe scolaire dont font partie les vestiaires,

le club, évoluant en 4<sup>ème</sup> division départementale de l'Indre, peut ainsi continuer son activité.

Cela a permis aussi la création d'une équipe vétérans Foot Loisirs.

À noter que le club fêtera ses 65 ans en 2024 !

Le Président, Hervé Bouchetal, nous remercie et lance un appel à inscriptions (garçons et filles à partir de six ans) par courrier aux Mairies de Chezal et Pruniers.

En cas d'inscriptions suffisantes, un rassemblement est envisagé pendant les vacances de février 2024 au stade de Chezal.

**Contact :** Hervé Bouchetal - 06 28 91 89 21 / Aymeric Bouchetal - 06 69 77 05 58  
aymeric3636@live.fr / Mairie de Pruniers (36120) - 02 54 49 03 02

## Team Cordailla

L'association Team Cordailla a organisé, cette année, plusieurs manifestations. Plusieurs **concours de saut d'obstacles** ont eu lieu au Pôle du Cheval et de l'Âne. Les traditionnelles **fêtes du club du cheval**, organisées aux écuries Cordailla en juin et septembre ont permis au public de visiter les écuries et découvrir l'équitation. **La randonnée du brâme**, pour sa deuxième édition, a été une grande réussite avec plus de 30 cavaliers. **La soirée de Noël des écuries** a eu lieu samedi 9 décembre à la Salle des Fêtes de Chezal-Benoît.



**Côté sport**, les principaux résultats des cavaliers pratiquant l'équitation aux écuries Cordailla sont :

### ✓ Circuit jeunes poneys et chevaux

Félix Bergeron : 1<sup>er</sup> du Top 100 avec Hatov Cordailla en catégorie Poneys 6 ans D ;  
1<sup>er</sup> du Top 100 avec Jalisca Champeix en catégorie 4 ans Chevaux

### ✓ Championnat de France CSO Club / Poney à Lamotte-Beuvron avec 8 qualifiés pour la finale

Selenia Roger - 4<sup>ème</sup> en Club (85 cm) / Sharlene Huet - 10<sup>ème</sup> en Club (85 cm)

Charlotte Long - 10<sup>ème</sup> par équipe en A Élite (50 cm)

### ✓ Circuit régional CSO Amateur : Cynthia Carcy - 2<sup>ème</sup> en Amateur 3 (105 cm)

✓ **Circuit départemental CSO** : Cynthia Carcy - 1<sup>ère</sup> en Amateur 3 (1 m) / 3<sup>ème</sup> en Amateur 2 (110 cm)

### ✓ Championnat de France de Course à Poney

- Jade Chahunneau gagne la catégorie Poneys D / Cynthia Carcy gagne la catégorie Poneys E

## Amicale des Pompiers de Chezal-Benoît : une année bien remplie

L'année 2023 enregistre une baisse des interventions : 220, soit 80 de moins par rapport à 2022. Cela s'explique par une régulation plus stricte du centre d'appels, notamment sur le secours à la personne et les opérations diverses. En mars, le Centre de Secours a organisé des portes ouvertes afin de recruter. Objectif atteint puisqu'après quatre départs, sept recrues ont rejoint les rangs : Adriana Koziak (postière à Issoudun), Émilie Carlier (éducatrice au Centre Hospitalier), Clément Pulverin (ouvrier chez Louis Vuitton), Rafael Clasquin (auto-entrepreneur), Julie Dumas (contrôleur de prestations), Gaëtan Cherrier (ouvrier à l'Office National des Forêts), Vanessa Devos (ambulancière à Issoudun). L'effectif total se porte à 19 : 2 officiers, 4 sous-officiers, 13 caporaux et sapeurs.

En mai, record battu pour la **randonnée** avec 353 participants ! **Rendez-vous le 1<sup>er</sup> mai 2024** où, une fois de plus, les bénéfices seront reversés à des œuvres caritatives. En juin, devant une assistance nombreuse, a eu la **passation de drapeau du corps départemental** des sapeurs pompiers du Cher à Dun-sur-Auron, du fait de l'organisation à Chezal du Congrès en 2022. Samedi 16 septembre, la **soirée Loto** a connu un franc succès dans notre caserne. Le **défilé de Sainte-Barbe** a encore associé les Casalais et amis à la cérémonie, au défilé et aux discours, en présence d'élus nationaux et locaux, des représentants et officiers sapeurs pompiers, ce qui reste un réel honneur pour l'ensemble des pompiers de notre village.

Diverses distinctions ont été décernées :

Médaille services exceptionnels : Lieutenant Dominique Cendrier

Médaille 35 ans de service : Lieutenant Dominique Cendrier

Médaille 20 ans de service : Adjudant-chef Julien Cendrier

Médaille 15 ans de service : Sergent-chef Maxime Cendrier

Médaille 10 ans de service : 1<sup>ère</sup> classe Maxime Aubuse

Grade infirmier-chef : Mathieu Penot



**Côté parc matériel**, nous avons **quatre véhicules en excellent état** : une ambulance (avril 2023), un véhicule d'interventions diverses (2022), un camion-citerne rural. Un véhicule léger doit être changé prochainement.

Vous l'aurez compris... Il fait bon vivre à la caserne de Chezal-Benoît... Un esprit fédérateur s'en dégage !

## Actualités du Comité des Fêtes

L'année 2023 aura été un millésime marquant pour le comité des fêtes de notre commune. Un début éprouvant avec le décès de notre trésorier, Jean Lambotte, mais comme on a coutume de le dire : « Le spectacle doit continuer ».

L'assemblée générale a permis de trouver un binôme efficace pour compléter l'équipe du bureau, Michel AUGOT et Patrick GAUTHIER devenant respectivement trésorier et vice trésorier et de nommer une vice présidente déjà bien connue de l'équipe en la personne de Françoise BERNET. Sophie Emilie WILSON, secrétaire et moi-même, Vincent NICOLAZO, président, avons été maintenus en fonction.

Lors de cette même réunion, nous avons pu remettre le chèque de don à l'AFM Téléthon d'un montant de 1400 € pour une deuxième année de suite.

Le 4 juin 2023 s'est tenu le vide grenier. Plusieurs pistes d'amélioration ont été évoquées, notamment essayer d'éviter d'avoir des exposants isolés et de concentrer les installations sur l'axe principal de la commune.

Le 15 août, ou plutôt les 14, 15 et 16 août 2023, car notre fête de l'étang nous occupe sur 3 jours a été une extraordinaire réussite. Merci aux bénévoles de la Saint-Blaise, aux agents municipaux, à la commune, ainsi qu'aux comités des fêtes de Lignières et Saint Baudel.

Fin septembre, nous avons proposé une représentation de théâtre avec la troupe Avaricum. Nous pouvons parler d'un succès d'estime, mais nous devons nous améliorer sur la communication afin d'avoir plus de public.

En octobre, bien qu'ayant des bénévoles du comité au sein des convives, nous avons pu participer à l'organisation et au service en salle lors du repas des Aînés de la commune.

*Cette année se termine sur la note caritative : trois jours de préparation, cuisson et conditionnement, pour une matinée de vente à emporter 210 kg de tripes et 75 kg de boudin ont été écoulés au profit du Téléthon. Les comptes traduisent un bénéfice de 1 600 €, soit 400 € de plus que l'an passé.*

### 60 ans en 2025...

**Création  
du Comité des Fêtes  
le 31 juillet 1965**

**1<sup>ère</sup> Fête de l'Étang  
le 15 août 1965**



### Besoin de bénévoles

L'organisation d'événements traduit l'envie de faire vivre notre commune. Les bénévoles souhaiteraient être plus nombreux.

Au cours de cette année, nous avons pu accueillir de nouveaux bénévoles au comité. Bienvenue à Sylvie, Delphine et Richard.

Ces arrivées sont une bonne nouvelle, mais nous nous rendons compte qu'il nous manque des bras, surtout lors de la fête de l'étang. A l'heure actuelle, les bénévoles étant en nombre limité, ils ne peuvent pas profiter de l'événement et pour certains n'ont pas de temps de pause.

Nous souhaiterions pouvoir envisager l'avenir, transmettre des traditions et des savoirs. Il faut se rendre à l'évidence ! les jeunes ne sont pas les plus nombreux dans notre équipe.

Pour essayer de vous convaincre de nous rejoindre, je vais combattre les idées reçues.

→ L'engagement associatif ça prend du temps : en un sens oui, surtout quand on manque de bénévoles, il faut être de tous les événements. Mais songez à une association où il serait possible de compter sur une équipe nombreuse et où on peut se relayer. Par ailleurs le temps passé au sein de l'association est souvent un temps de qualité. Est-il plus intéressant de regarder des publicités entre 2 morceaux de films à la télévision ?

→ Les événements associatifs ne sont pas intéressants : là c'est facile de répondre. Si vous ne prenez pas part et si vous ne proposez rien, effectivement vous laissez d'autres choisir à votre place.

→ Les gens ne sont jamais contents : faux. Nous constatons que la majorité des personnes nous font des retours positifs. Et si parfois certaines sont mécontentes, elles n'appartiennent pas à la majorité.

J'espère avoir réussi à vous donner l'envie de vous engager dans une association, car le comité des fêtes n'est pas l'unique association à avoir besoin de bonnes volontés.

## LOUIS TOUZET

par Sylvain Bourdreux

Fin 2022, début 2023, le musée Saint-Vic de Saint-Amand-Montrond proposait une belle exposition temporaire intitulée « L'univers de Louis Touzet : sabotier et artiste ». Cet homme est un parfait exemple de l'artisanat sublimé qui, par



maîtrise de son métier mais aussi par passion et talent, peut conduire à une production originale et artistique pleine d'une créativité débridée. Les Saint-Amandois ne s'y sont pas trompés. C'est fort à propos qu'ils ont rendu hommage à un de leurs concitoyens qui exerça presque toute sa longue carrière professionnelle dans sa boutique, située en centre-ville rue Cordier. Cette exposition et les articles de presse en lien faisaient état de la naissance de Louis Touzet à Chezal-Benoît. Il n'en fallait pas davantage pour piquer ma curiosité.

*Louis Touzet prend la pose devant sa boutique, rue Cordet à Saint-Amand-Montrond. À son côté, son épouse qui, infirme les dernières années de sa vie, mourut en 1908.*

Effectivement, les registres d'état civil de notre village nous informent que Louis Touzet est né à Chezal-Benoît le 14 février 1846. Comme bon nombre de nos concitoyens à cette époque, son père Edme Touzet était journalier (employé à la journée, très probablement dans le milieu agricole) et sa mère, Jeanne Desbois était sans profession). Nous n'obtenons aucune autre précision sur le lieu d'habitation de la famille Touzet à Chezal-Benoît. Notons que l'un des deux témoins, âgé de soixante-quatre ans, qualifié de parent de l'enfant était « cabaretier » résidant à Chezal-Benoît, c'est-à-dire qu'il servait à boire et à manger contre de l'argent, aubergiste en quelque sorte.

Après deux années d'apprentissage à Lignières, il est ensuite ouvrier au même endroit puis à Saint-Baudel jusqu'en 1865. Il vient alors s'établir à Saint-Amand-Montrond, dans la rue Cordier, en plein centre-ville, rue située entre la rue nationale et la place du marché. Il y exercera son métier jusqu'à sa retraite en 1930, avec un succès qui lui permit d'employer, vers la fin de sa carrière, de douze à quinze ouvriers. Jusqu'à ses dernières années de travail, c'était toujours lui qui préparait le bloc de bois primitif. Un de ses compagnons le dégrossissait, un autre commençait le travail à la cuiller. L'installation à Saint Amand de la première fabrique de sabots à la machine, vers 1910, fut pour lui un vrai drame. Emile Hugoniot nous apprend qu'avant l'installation en 1924 de la première fabrique de sabots à la machine, huit sabotiers « vivaient à l'aise » dans cette ville de 8300 habitants.

Louis Touzet aimait le travail de la main. Le goût de sculpter le bois en marge du métier fut précoce chez cet artisan/artiste. Mais la période de plus grande activité fut la seconde partie de sa carrière artisanale et durant sa retraite.



A prendre en considération qu'il ne mêla jamais le métier lucratif et l'œuvre gratuite. Avant sa retraite, c'est le soir, dans son atelier personnel, au fond de sa cour qu'il se mettait à sculpter. S'il exposait quelques-unes de ses « réalisations artistiques » dans sa vitrine, il ne les vendait pas. Il avait commencé d'abord par l'enseigne de son magasin (photo de droite). Il voulait avoir la plus belle. A la différence de ses confrères, il y multiplia les chaussures mobiles et y ajouta trois étages de sabots à spirale. Pour affirmer son métier et faire plaisir à ses amis, Louis Touzet confectionnait des petits sabots délicatement façonnés, mais peu ornés. Bientôt apparurent aux extrémités relevées des sabots ce qui peut être assimilé aux formes et mouvements de la queue du coq. Une décoration animalière était née. Il produisit aussi des extrémités en tête de chien. La production animalière se diversifia avec d'autres gros oiseaux : pigeons, canards, merles, etc., traités avec un grand souci de réalisme, comme vont l'être les animaux de la ferme : chiens, chats porcs, chèvres, vaches. En revanche, ses plus rares représentations humaines témoignent d'une certaine maladresse surtout dans la représentation du visage. Puis il créera des arbres fantastiques pour lesquels il ne cessera de tailler et graver troncs et branches, rameaux terminés en sabots, pattes d'oiseaux épaissies en minuscules sabots. Le montage, le plus important, date de 1930 et de nombreux éléments étaient en préparation quand il mourut en 1940, emporté par un refroidissement que l'invasion allemande ne permit pas de bien soigner.



Ce que Louis Touzet aimait d'abord, comme tout bon artisan, c'était le matériau à façonner, ici le bois de noyer, qu'il sculptait sans avoir reçu de formation de menuisier, sans se conformer à un modèle fixé d'avance, avec un outillage rudimentaire constitué de petites gouges. Ses créations étaient ensuite passées au vernis copal le plus souvent, ou peintes.

Les arbres de Louis Touzet constituent un curieux retour à la forêt qu'il aimait tant observer, un hommage rendu à l'arbre à la fin d'une vie de sabotier, en y faisant revenir une foule de sabots que son bois a permis de façonner et les oiseaux qu'il aimait y entendre chanter l'artisan.

Le petit-fils de Louis Touzet, Charles Grobois, fit don en 1961 de 150 des œuvres profanes de son grand-père au musée Saint Vic dont plusieurs arbres à sabots. En 1974, quelques pièces furent exposées jusqu'à Tokyo au Japon dans le cadre d'une exposition consacrée au Berry. En 1967, l'œuvre sculptée de Louis Touzet reçut le premier prix de l'ORTF des « trésors oubliés ». Des petits objets de la collection ont été mis en scène dans un conte de Noël réalisé par Alain Fontan-Moret et qui fut diffusé sur FR3.

Exposition

L'univers de Louis Touzet : sabotier et artiste

du 16 novembre 2022 au 5 mars 2023

mercredi au vendredi de 10h à 17h et de 14h à 17h

week-end et jours fériés de 14h à 17h

entrée libre

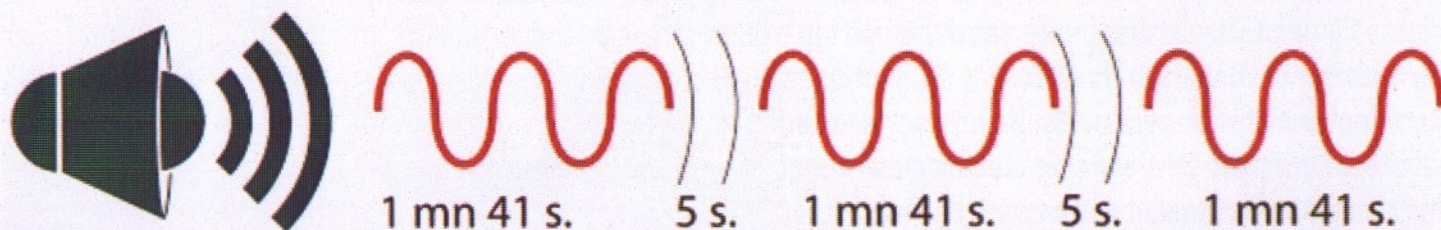
Musée Saint-Vic  
Cours Manuel  
18200 Saint-Amand-Montrond

L'exposition temporaire terminée ne doit pas activer trop de regrets pour les personnes intéressées qui l'auraient manqué. En effet, des œuvres très représentatives de la production originale de Louis Touzet, dont des arbres à sabots, sont toujours visibles de façon permanente dans une des salles du premier étage du musée Saint-Vic à Saint-Amand-Montrond. Notons également la présence de deux petits exemplaires d'arbres à sabots visibles au Musée des Arts et Traditions Populaires du château d'Ainay-le-Vieil.

*Certaines informations sont empruntées ou extraites d'une publication de Émile Hugoniot (1904 - 1991) qui fut conservateur du Musée Saint-Vic de Saint-Amand-Montrond.*

# Comment reconnaître le signal national d'alerte ?

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante-et-une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes.



## Les bons réflexes

Rejoignez sans délai le bâtiment le plus proche



Tenez-vous informé en écoutant France Bleu (107.1) ou France Info (105.5)  
Respectez les consignes des autorités qui vous seront communiquées.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Fermez portes et fenêtres



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

## Information sur les zones d'accélération des énergies renouvelables

L'article 15 de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a introduit la création, dans chaque commune française, de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

Dans le cadre de ce travail, différentes zones ont été identifiées, sur la commune de Chezal-Benoît, propices au développement des énergies renouvelables.

Un dossier d'informations sur cet article de loi, ses objectifs et les zones identifiées a été mis à disposition en Mairie de Chezal-Benoît du 12 au 29 décembre 2023.

